ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer

Question au Gouvernement n° 2553

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE CANCER

M. le président. La parole est à M. Gérard Bapt, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Gérard Bapt. Ma question s'adresse à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Le 4 février est la journée mondiale de lutte contre le cancer. Dans le monde, plus de 8 millions de personnes en meurent tous les ans. En France, le cancer touche 355 000 personnes. Il nous concerne tous, que nous en ayons été nous-mêmes victimes ou que l'un de nos proches l'ait été. Il est de notre devoir de combattre ce fléau qui touche les femmes et les hommes, à tous les âges de la vie. Ses traitements sont lourds, parfois très éprouvants. Nous devons mobiliser tous les moyens pour développer la recherche, améliorer la thérapeutique et repenser les parcours de soins, car les patients doivent être accompagnés et leur souffrance soulagée.

Le développement de la médecine dite ciblée, permettant un traitement individualisé de chaque patient, pose la question de son coût. À l'heure actuelle, ces avancées thérapeutiques sont prises en charge par l'assurance maladie. À l'instar de ce qui a été fait lors de la mise sur le marché des traitements contre l'hépatite C, il convient de réaffirmer avec force notre attachement au caractère universel et solidaire du système d'assurance maladie pour faire face aux défis nouveaux liés à des thérapeutiques plus efficaces, mais aussi plus onéreuses.

Combattre le cancer, c'est aussi prendre conscience du rôle primordial de la prévention. On estime que 30 % des décès liés au cancer pourraient être évités. Il faut donner à tous les Français les outils nécessaires de façon qu'ils soient mieux informés et mieux protégés. C'est là que le slogan de cette journée contre le cancer « À notre portée » prend tout son sens. Une détection précoce, la prise en considération des déterminants environnementaux de santé, c'est à notre portée. Des soins assurant l'égalité face au cancer, c'est notre ambition.

Vous avez récemment lancé un nouveau plan Cancer, très ambitieux. Pouvez-vous nous dire, madame la ministre, ce que le Gouvernement compte faire afin de garantir l'accès à l'innovation pour tous ? Quelles seront les actions de prévention déployées pour faire reculer le cancer ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, RRDP et écologiste.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.* Monsieur le député Gérard Bapt, c'est en effet aujourd'hui, 4 février, la journée mondiale de lutte contre le cancer. Le cancer tue chaque année plus de 150 000 de nos concitoyens et chaque année, 400 000 personnes en France se voient diagnostiquer cette maladie. Même si les taux de guérison s'améliorent, en particulier pour certains

cancers, le cancer continue de tuer et handicape dans la vie quotidienne.

C'est pour cela que, l'année dernière, le Président de la République a lancé le troisième plan Cancer, dont les objectifs sont de développer la prévention, d'améliorer la vie quotidienne des malades et de soutenir la recherche. La prévention se concentrera cette année sur deux actions en particulier : la mise en œuvre des mesures du plan de lutte contre le tabagisme, que j'ai annoncé il y a quelques mois, et qui doit permettre de faire reculer la mortalité par cancers dus au tabac ; la mise sur le marché d'un nouveau test de diagnostic plus fiable et plus efficace pour les cancers colorectaux.

La recherche, à laquelle vous attachez, à juste titre, beaucoup d'importance, monsieur le député, se concentrera notamment, bien que non exclusivement, sur les cancers pédiatriques. Nous travaillons avec les laboratoires pharmaceutiques au développement de molécules innovantes.

Enfin, l'accent sera mis sur la vie quotidienne des malades car, on oublie de le dire, on vit souvent de plus en plus longtemps avec un cancer. Il faut donc faire en sorte de faciliter la vie quotidienne des personnes atteintes. Nous allons améliorer les choses en matière d'indemnités journalières et faire en sorte que le droit à l'oubli, l'une des grandes conquêtes du plan voulu par le Président de la République, devienne effectif. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : M. Gérard Bapt
Circonscription : Haute-Garonne (2e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2553
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes
Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 février 2015
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 février 2015